

La fondation Jérôme Lejeune répond à la ministre de la santé et des solidarités

Article rédigé par *Fondation Jérôme Lejeune*, le 20 novembre 2018



Paris, le 19 novembre 2018
Communiqué de presse

La ministre de la santé et des solidarités, Agnès Buzyn, vient de déclarer : « Aujourd’hui, aucune politique publique en France, heureusement, n’induit de l’eugénisme. L’eugénisme, c’est le fait de vouloir faire une sélection génétique pour aboutir à des hommes parfaits. (...) Aucun acte médical en France ne peut conduire à l’eugénisme. C’est dévoyer le sens des mots. »

Pourtant, Jean-Marie Le Méné, Président de la Fondation Jérôme Lejeune constate que le mot même d’eugénisme est utilisé par ceux qui en assument la mise en œuvre. Ainsi, il y a 20 ans, le Pr Milliez présentait déjà l’eugénisme de la trisomie 21 comme un « ordre établi », que nul ne remet plus en cause, et Israël Nisand reconnaît à l’Assemblée Nationale le 20 septembre dernier que la France « fait de l’eugénisme à un point qu’aucun autre pays libéral ne fait ».

De fait, l’eugénisme prénatal est bien pratiqué en France. Aujourd’hui, la politique de diagnostic prénatal de la trisomie 21 aboutit à avorter 96% des enfants détectés (éventuellement jusqu’au jour de la naissance). Nous assistons à l’éradication d’une population sur la base de son génome.

L’eugénisme pré-implantatoire est aussi pratiqué en France dans le cadre de la PMA. Produits en surnombre, les embryons sont sélectionnés sur des critères génétiques avant d’être implantés. Les autres sont congelés, donnés à la recherche et/ou détruits. La révision de la loi de bioéthique est l’occasion pour certains praticiens des FIV de revendiquer son extension à des « anomalies chromosomiques » comme la trisomie 21, ce qui conduira encore à une aggravation des dérives eugénistes.

Jean-Marie Le Méné a rappelé, lors de son audition à l’Assemblée Nationale le 23 octobre dernier, que « nul ne conteste ces faits aujourd’hui. Dès lors que le système de santé finance des outils eugéniques, la frontière entre eugénisme libéral et eugénisme étatique devient floue ».

Retrouvez plus d’informations sur le sujet sur le site de la Fondation Jérôme Lejeune :

<https://www.fondationlejeune.org/eugenisme-le-president-de-la-fondation-jerome-lejeune-repond-a-la-ministr>